



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr. générale
8 juillet 2010
Français
Original: anglais

Réunion des États parties

Troisième réunion

Genève, 28 octobre 2010

Ordre du jour provisoire

Note du Secrétaire général

1. Ouverture de la réunion par le Représentant du Secrétaire général.
 2. Élection du Président.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Élection des autres membres du bureau de la réunion.
 5. Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des cinq membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat expire le 31 décembre 2010 ainsi que de 15 membres supplémentaires, étant donné l'entrée en vigueur, le 24 septembre 2009, du Protocole facultatif pour le cinquantième État partie, conformément au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole facultatif.
 6. Questions diverses.
-